

Règlement du Concours de Poésie

Le Prix du Lorient

- La Commission de la Culture organise un concours de poésie ouvert du 01 mai au 15 août inclus.
- La remise des prix est prévue le samedi du week- end des journées du Patrimoine, 3^{ème} week- end de Septembre.

Candidature

Ce concours est ouvert aux habitants d'Auriol, des Communes du Conseil de territoire PAE et des Communes du syndicat de préfiguration du PNR âgés de 16 ans et plus.

- Ce concours est gratuit pour les Auriolais.
- Pour les participants extérieurs à Auriol, les frais de participation s'élèvent à 10 euros (chèque à l'ordre du Trésor Public).
- Le jury est composé de représentants des Communes participantes, des représentants et élus locaux.

- Deux Prix sont décernés :
 - 1^{er} prix : lot d'une valeur de 300 euros
 - 2^{ème} prix : lot d'une valeur de 200 euros

Modalités

- Chaque participant envoie un seul poème .
- Tout poème, dont le thème n'est pas respecté sera hors concours.

- Lors de la remise des prix, la présence des personnes lauréées est indispensable. Dans le cas contraire, les cadeaux seront perdus. Seuls les diplômes seront expédiés.

- Un recueil des poèmes primés sera mis en ligne sur le site internet de la commune ainsi qu'à la Bibliothèque municipale. Les poèmes pourront également être édités sur un support de communication valorisant.

- Le texte, inédit et non primé ailleurs, ne devra comporter aucun signe distinctif et sera envoyé de préférence par mail.
- Dans le mail accompagnant le poème devra figurer le nom, le prénom, l' adresse et le numéro de téléphone.

Pour les candidats ne possédant pas d'informatique, le texte, sera envoyé par courrier à l'adresse suivante accompagné du bulletin de participation rempli :

**Mairie d'Auriol
Service municipal de la Culture
Concours poésie
Place de la Libération
13390 AURIOL**

- Les décisions du Jury sont sans appel.
- Celui-ci se réserve le droit de ne pas attribuer certains prix, en cas de participation ou de qualité jugée insuffisante.

**Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez contacter
le service municipal de la Culture au 04 42 36 71 40
ou la Bibliothèque Municipale au 04 42 04 74 43**

**BULLETIN DE PARTICIPATION
CONCOURS DE POESIE
Le Prix du Loriot
ANNEE 2017**

Thème 2017 : Ombres et lumières

NOM : Prénom :

Sexe :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Email : Téléphone :

TITRE DU POEME :

J'ai pris connaissance du règlement, je l'accepte et m'engage à le respecter.

J'autorise la Mairie d'Auriol à publier mon poème sur tous les supports de son choix, ou à le mettre en scène lors d'un spectacle. Pour cela, je m'engage à renoncer à tous mes droits d'auteur.

Date :

Signature du participant

Document à retourner, complété et signé, **avant le 15 août minuit**, accompagné de votre poème et d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse à :

**Mairie d'Auriol
Service la Culture
Place de Libération
13390 AURIOL**

Ou

**Bibliothèque municipale MR Poggio
Espace Plumier
13390 AURIOL**



*Concours de Poésie
le Prix du Loriot
thème 2017 : Ombres et Lumières
du 01 MAI au 15 AOUT*

Règlement et bulletin disponibles en mairie

Ou sur www.mairie-auriol.fr

et à la Bibliothèque Municipale/

Service de la Culture : culture.auriol@orange.fr

AURIOL
les valeurs communes